

FANFARES DE LA GLÂNE

Le Giron 2011 à Rue remis en cause

■ Le tournus habituel dans l'organisation de la fête du giron des musiques de la Glâne pourrait bien être chamboulé. Samedi, à l'occasion de l'assemblée des délégués, la fanfare La Lyre, de Rue, a annoncé qu'elle renonçait à organiser la manifestation en 2011. La cause? Le manque d'effectif de la société, qui ne compte plus que 16 souffleurs.

«On connaissait cette situation et on s'attendait à cette décision», commente Laurence Guenat. La présidente du giron ne veut pas s'alarmer pour l'heure. «Des discussions vont être menées avec Rue. Peut-être sera-t-il possible de trouver une solution.» Selon la présidente, le rythme annuel de la fête n'est pas à remettre en cause, bien au contraire. «Si les fanfares n'ont plus que le concert annuel comme objectif, il sera encore plus difficile de maintenir la motivation des musiciens.»

La société de musique de Rue n'est pas la seule à connaître des problèmes d'effectif dans le giron. Celle de Moudon est aussi en difficulté. «Pour nous, la formation des jeunes est primordiale, poursuit Laurence Guenat. Si on laisse tomber, dans dix ans, il n'y a plus de fanfare.»

La présidente ne s'inquiète pourtant pas de voir le nombre de participants aux cours d'instrumentistes passer de 20 habituellement à huit pour cette saison. «Ce cours comporte plusieurs niveaux et ne touche pas que des nouveaux musiciens.» Si le nombre de participants est en diminution, c'est que beaucoup n'ont pas continué au niveau supérieur. «On ne s'en fait pas trop pour l'instant. Il faut d'abord voir si la situation était exceptionnelle ou pas.»

Les délégués ont également reçu les dernières informations pour la prochaine fête du giron, qui se déroulera à Orsonnens, du 2 au 4 mai prochain. **SR**

IMPÔTS MENSUALISÉS

Bonne idée, mais rejet sur la forme

■ Mensualiser la perception de l'impôt cantonal et de l'impôt fédéral direct (IFD) des personnes physiques? L'idée est bonne, du moins partiellement. C'est ce qu'estime le Conseil d'Etat dans sa réponse à la motion de Pierre-André Page (udc, Châtonnaye) et Jean-Claude Rossier (udc, Romont). Mais, même si le Gouvernement se montre «favorable à retenir en partie les propositions des motionnaires», il se voit dans l'obligation de proposer le rejet de la motion. Et ce, pour des «raisons purement formelles».

En effet, l'acceptation de la proposition des députés glânois entraînerait une modification législative. «Or, le Conseil d'Etat estime préférable que les modalités complètes de la perception des impôts restent contenues dans l'arrêté concernant l'échéance et la perception des impôts.»

Mensualiser? Problématique

Concernant l'impôt cantonal, l'Exécutif précise que passer de neuf à douze acomptes poserait problème. «Entre la fin de la perception des acomptes (fin janvier) et le début de l'envoi des décomptes finals (fin avril), il doit y avoir une durée d'au moins un mois complet.» Ceci afin de tenir compte des retardataires. Pour mensualiser la perception, il faudrait dès lors que la période où celle-ci a lieu soit avancée de deux mois, donc à partir de fin mars. «Les acomptes seraient ainsi à payer de fin mars à fin février l'année suivante.»

Au niveau de l'IFD, le Gouvernement «se déclare favorable à étudier l'introduction d'une perception volontaire par acompte selon des modalités et un nombre d'acomptes à définir». **AB**

MÉDIUM À VAUDERENS

Un canal entre les mondes

Elle s'appelle Clerc, nom prédestiné pour une médium, Moniq de son prénom, sans les voyelles finales. Ni prosélytisme ni boule de cristal ni prédictions dans la pratique de cette femme guidée par sa conscience de la dimension sacrée de la vie et la conviction que les âmes des défunts peuvent nous aider à avancer. Mauvais esprits s'abstenir...



Claude Haymoz

Pour Moniq Clerc, le médium est un «canal entre les mondes visible et invisible»

■ Vous qui pensez rencontrer une magicienne enturbannée aux yeux soulignés de kohl face à une boule de cristal, passez votre chemin! Installée à Vauderens, Moniq Clerc, qui fait profession de ses facultés de «clairvoyance», de «clairaudience» et de «clair-ressenti», est à des années-lumière des dames «Irma» des petites annonces.

«La médiumnité est une capacité que chacun a. Mais c'est comme pour l'écriture, le calcul ou le sport: tout le monde ne va pas devenir romancier, banquier ou sprinter. De même, tout le monde ne va pas développer cette faculté de communication d'âme à âme», explique Moniq qui se définit comme «un être humain heureux», les épreuves ne l'ayant pourtant pas épargnée. Ceci explique peut-être cela.

Sa médiumnité, Moniq, 44 ans, a appris à la développer – et continue à la travailler – auprès de références, comme les enseignantes Rita Earey et Janet Parker, cette dernière à travers des stages à l'Arthur Findley Collège à Stansted, en Angleterre, où il existe une Union spiritualiste nationale.

Moniq Clerc a choisi de mettre ces connaissances au service de ses semblables, en repoussant tout préconçu en matière de «religion, secte ou science occulte».

Au bénéfice d'une formation dans les soins et le social, cette conteuse qui aime «faire rêver», également formée en Communica-

tion non violente (CNV) auprès de Marshall Rosenberg, s'est du reste imposé une éthique en matière de médiumnité, une charte étant en élaboration.

Une «guidance»

«Il y a, aujourd'hui, un phénomène d'explosion des valeurs, avec perte des repères. Les gens sont en désarroi. Je m'inscris contre l'abus

de pouvoir de ceux qui prétendent avoir des solutions toutes faites. Je ne dis pas aux gens comment penser ou agir. Je leur montre "l'interrupteur". Ma démarche se veut "guidance". Les gens restent libres de faire la lumière ou pas. Je leur demande d'ailleurs de ne pas venir plus d'une fois par année, car je ne veux pas créer de dépendance mais, au contraire, les amener vers l'indépendance.»

«Pas de mauvais esprits»

■ On prétend qu'il y a de «mauvais esprits», qu'invoquer les âmes des défunts porte malheur. Dans la manière d'aborder la médiumnité, il y a, reconnaît Moniq Clerc, «un côté très sombre, mystérieux, un héritage de croyances et de superstitions».

«Chacun a une âme, cette âme habite un corps, qu'elle quitte à la mort. Personne d'autre que cette âme ne peut habiter un corps», explique Moniq, qui dénie l'idée de possession, encore que l'on puisse être obsédé par ces peurs, ces croyances. «Les âmes ont toutes la même provenance, qu'on l'appelle Dieu ou autrement... Elle est source d'amour, et c'est à cette source qu'elles reviennent après avoir quitté le corps. Les âmes des défunts sont passées par des épreu-

«Je ne veux pas être dirigée par l'ego, il n'y a pas de "théâtre"... Dans mes séances, je ne fais pas bouger les tables, ni les verres, je ne réveille pas les yeux. Je reçois les gens devant une tasse de thé et nous parlons.»

Les quatre «H»

Moniq Clerc rappelle les principes qui sont les siens. «Honnêteté (ne pas raconter des bobards, ne pas faire des prédictions), humanité (attitude de bienveillance, capacité d'aimer sans juger, tolérance), humilité («ne pas se prendre pour «quelqu'un de plus haut, de plus spirituel, parce qu'on est médium»), humour (savoir rire de soi, le rire étant un outil de guérison). «Être médium, ce n'est pas planer dans les sphères du new age, c'est recevoir et transmettre, sans intervention du désir pour soi.»

Pour Moniq, «le médium est un canal entre les mondes visible et invisible», la pratique pouvant suivre plusieurs chemins, selon que le travail est psychique (être en lien avec la vie, avec l'âme de la personne, ici et maintenant), ou selon qu'il l'est avec des personnes décédées. Ces étapes ont en commun l'énergie, les champs énergétiques et leurs interactions. «Un médium ne vous donnera jamais la combinaison gagnante du loto ni ne vous fera rencontrer le grand blond aux yeux bleus de vos rêves!»

«Ce n'est pas parce qu'on suit un stage et qu'on donne trois coups de tambour dans le chamanisme qu'on devient médium. La médiumnité est bien un travail de conscience, un outil sur notre chemin de vie. Elle est responsabilité et nous renvoie à la dimension sacrée de la vie. Ce n'est pas un jeu.»

Marie-Paule Angel

Pour d'autres informations: www.lavoixdelame.ch et 021 909 41 24. Conférence à Villarimboud (centre Surya), mercredi 12 mars (20 h)

BRIQUE SUR LA ROUTE À SIVIRIEZ

Un mineur a été identifié

■ Un jeune homme de 16 ans a reconnu avoir posé une brique en béton sur la route cantonale, à Siviriez, le 8 février dernier. Ce jour-là, vers 21 h 15, deux automobilistes circulant de Romont en direction d'Ursy avaient percuté ce parpaing, vers le milieu du village. Les deux voitures avaient été endommagées.

L'enquête a permis d'identifier l'adolescent, domicilié dans la région. Sur délégation de Michel

Lachat, président de la Chambre pénale des mineurs, le jeune homme a été convoqué au poste de police pour audition. Il a avoué avoir pris une brique en ciment sur un chantier, avant de la poser volontairement au milieu de la voie de circulation. Il était accompagné de cinq autres personnes, âgées entre 15 et 17 ans. L'adolescent a été remis à ses parents après avoir satisfait aux besoins de l'enquête. **GRU**

COMMUNIQUÉS

Activité créatrice au Vitromusée

Le Vitromusée, à Romont, propose une activité créatrice pour les enfants, accompagnée par une médiatrice culturelle, sur le thème de la peinture sous verre. Elle se déroulera ce mercredi 20 février, de 14 h 30 à 16 h 30. Inscriptions au 026 652 10 95 ou 026 651 90 51

«Après-ski» des enfants

Ce mercredi 20 février, un après-ski pour les enfants est organisé, avec contes et goûter, à l'auberge du Lac des Joncs, aux Paccots, dès 16 h 15.

La Gruyère
LE JOURNAL DU SUD FRIBOURGEOIS

Annonces
Tél. 026 919 00 50 • Fax 026 912 25 85